

Introduction à la littérature Peule du Nord-CAMEROUN

Par Eldridge MOHAMADOU

Le propos n'est pas ici de présenter une étude exhaustive des traditions orales et des textes écrits légués aux Foulbé du Nord-Cameroun par leurs pères, ni de présenter un tableau descriptif du fonds littéraire actuellement en cours au sein de cette population. Une pareille tâche reste encore à faire chez nous. L'ancienne **Adamawa** présente un patrimoine riche et varié dans ce domaine, tout comme le Macina, le Fouta-Djalou, le Sokkoto et partout ailleurs où les Peuls ont séjourné suffisamment longtemps pour asseoir des structures sociales durables. Notre intention serait davantage, à la manière des démographes, de prélever un échantillonnage dans ce tout inexploré, d'opérer une coupe capable de donner un avant-goût de la richesse et de la variété de cet élément essentiel à la culture peule. Par la même occasion le lecteur, averti ou non, aura certainement l'occasion d'admirer au passage la souplesse et la richesse d'une des langues les plus belles du monde.

Si aucune enquête systématique n'a encore été entreprise, quelques études fragmentaires ont été cependant publiées et portent essentiellement sur le Nigéria septentrional. Elles datent déjà mais restent toujours valables en grande partie, telles celles de Taylor, Westermann, Pfeffer, East et Whitting.

Certains de ces auteurs ont refusé d'accorder l'appellation de « littérature » à la poésie et à la prose, orale ou écrite, des Foulbé, parce qu'elles ne rempliraient pas les conditions jugées par eux indispensables à cet effet. Ces conditions sont l'existence de textes écrits ; d'auteurs individualisés, producteurs de documents littéraires ; la multiplication et la distribution des matériaux ainsi produits ; l'existence d'un public disposé à récompenser d'une manière ou d'une autre l'auteur littéraire. Pour ces mêmes auteurs, tout ce qui a pu être considéré à tort comme « littérature » chez ce peuple doit être rangé dans le domaine de « folklore ».

Ces exigences nous paraissent répondre à une définition étroite et formelle de la littérature, définition qui, même en Europe, ne

s'est dégagée qu'assez récemment avec les progrès du machinisme industriel. L'existence d'une littérature dans une société nous semble tenir davantage à des critères fonctionnels. Il y a littérature lorsque certains besoins esthétiques sont satisfaits par des formes artistiques, orales ou écrites, suffisamment dégagées de la musique et du chant. Mais ici n'est pas le lieu d'aborder un examen approfondi de cet aspect particulier de notre sujet. Nous nous contenterons de faire observer que, même en admettant au départ cette définition rigide du genre littéraire entendu dans son acception la plus générale, ce que nous avons intitulé « littérature peule » satisfait bel et bien aux différents éléments de cette définition.

Nous croyons donc d'emblée pouvoir parler d'une véritable littérature peule parce que non seulement elle ne se présente pas uniquement sous une forme orale, caractéristique de ce genre en Afrique, puisqu'avec l'adoption de l'islam, les Foulbé ont usé de l'écriture arabe depuis des siècles pour composer des manuscrits et des textes originaux dans leur propre langue, ou plus simplement pour transcrire sur le parchemin la tradition littéraire orale déjà existante. Nous ne mentionnerons que de manière indirecte tous les matériaux accumulés par les maîtres de l'enseignement coranique : traductions des sourates, adaptations diverses des textes coraniques, commentaires, etc. Pour prendre un exemple au passage chez les Peuls occidentaux, et plus particulièrement au Macina, la traduction intégrale du Coran en peul qu'est en train d'achever Hampaté Bâ doit être considérée non seulement comme l'œuvre individuelle d'un grand esprit, mais également comme l'aboutissement d'une longue tradition théologique peule dont les œuvres mineures ne doivent pas être négligées par ceux qui s'attachent à sonder l'âme de l'islam noir.

La prose et la poésie des Foulbé répondent, par ailleurs, aux conditions sociologiques qui confèrent à la production individuelle d'un écrivain les caractéristiques sociales requises pour la faire admettre par une société donnée comme éléments représentatifs de sa propre culture, de ce que les membres de cette société estiment constituer leur culture propre. Outre cet aspect moral, ces documents littéraires satisfont également aux exigences matérielles sans lesquelles on ne peut parler de littérature à l'époque moderne : les textes écrits sont multipliés et distribués, certains d'entre eux faisant même l'objet d'un commerce. Tout ceci à un échelon pré-industrielle, certes, mais répété sur un espace assez vaste et pendant une durée assez étendue pour nous autoriser à l'enregistrer comme un phénomène social généralisé et certain.

Même en exceptant le rôle joué par les *mallum'en*, enseignants des écoles coraniques, dont le gagne-pain était justement l'enseignement scolaire public et privé des écritures saintes, la ven-

te des reproductions écrites des versets du Coran, il a existé auprès des **lamibe** des véritables écrivains professionnels, les **modibbo** dont le travail consistait uniquement à écrire, transcrire et réciter les textes religieux et profanes. A la fois poète de cour, narrateur, chroniqueur, historien et écrivain officiel, le **modibbo** occupait un statut privilégié, souvent transmissible de père en fils, qui lui permettait d'occuper un rang élevé dans l'entourage des souverains peuls. Certains consacraient leur talent presque exclusivement à la théologie et furent considérés comme des saints. La plupart des mouvements de renouveau religieux ont été leur fait. Le cas d'Ousman dan Fodio est le plus connu. D'autres s'adonnaient à la littérature profane et nous leur devons les poèmes épiques, les chroniques historiques et de mieux comprendre auxquels il nous est possible aujourd'hui de mieux comprendre le passé des grands empires peuls. Pour ce qui est du Cameroun du Nord, le plus grand d'entre ces lettrés demeure sans conteste le **modibbo** Adama de Yola dont les qualités humaines, la valeur intellectuelle et religieuse étaient telles qu'il sera choisi par Ousman dan Fodio pour gouverner le **Fombina**, la partie méridionale de l'Empire à laquelle il devait donner son nom : **Adamawa**.

Le lecteur trouvera à la fin de cet article un des nombreux poèmes composés par le **modibbo** Adama. Faisant suite à cet article et le complétant, on pourra lire la version française de la Chronique de Maroua écrite par un autre lettré peul du Nord-Cameroun, le **modibbo** Bakari.

Et, finalement, nous croyons pouvoir parler valablement d'une « littérature » peule parce qu'il existe des techniques littéraires précises pour chaque genre, répondant aux normes esthétiques de chacun d'entre eux, avec des règles consacrées et des procédés perfectionnés.

Dans une seconde phase de notre approche, nous tenterons de donner une classification des genres que présente la production littéraire peule du Nord-Cameroun. Deux critères ont été choisis pour ce faire, la matière traitée et la forme littéraire utilisée. Au stade actuel de nos connaissances il paraît certainement arbitraire de procéder à une classification. Il ne s'agit, encore une fois, que d'une première tentative, d'une hypothèse de travail.

On peut distinguer d'une part le genre poétique, le **gimol**, poème tantôt chanté, tantôt récité, chanson de geste, poème épique. La prose, d'autre part, est plus structurée et peut se subdiviser grosso modo selon les catégories suivantes :

- le **habaru** : la chronique historique
- le **hala** : la chronique coutumière
- le **getchol** : le récit dramatique

- le **gisa** : la légende
- le **talol** : le conte
- le **balndol** : le proverbe, la maxime
- le **motchore** : le formulaire magique
- le **jalingol** : le récit humoristique
- le **anditanmwol** : la devinette, la charade.

La POÉSIE ou GIMOL — **Gimol** ou **yimre** veut dire à la fois le chant, la chanson, l'hymne, le poème épique, la poésie chantée, le récitatif et le poème proprement dit. La distinction entre le chant et la poésie récitée est parfois fictive. En tant que genre distinct la poésie se dégage à peine du chant. Selon l'inspiration du moment, l'ambiance ou l'humeur, le **gimol** se chante ou se dit. Cette licence est particulièrement remarquable dans les hymnes de caractère religieux où souvent on commence en récitant le texte, puis la monotonie du ton se diversifie progressivement jusqu'à laisser place au plein chant, et après avoir atteint son optimum, le chant se dégrade à nouveau pour reprendre le ton monocorde de départ.

Quelque soit le type considéré, la structure du **gimol** ne varie que très rarement : il débute par le **daande**, le cou ; le corps du poème s'appelle **mayo**, la rivière, ce qui coule comme un cours d'eau. La rime n'est pas obligatoire. Le rythme s'adapte à la nature de la poésie et du sujet abordé. Le vocabulaire et les formes grammaticales utilisés sont quelquefois de tournure archaïque.

Selon sa forme et son contenu, le **gimol** se répartit dans l'un des groupes suivants :

- le **gimol** rituel
- le **gimol** religieux
- le **gimol** moralisant
- le **gimol** épique.

Le gimol appartenant à un rituel : c'est le plus ancien, puisqu'il remonte aux périodes pré-islamiques et retrace les rituels païens tels qu'on les trouve encore aujourd'hui chez les Mbororo non-islamisés. Les rites d'initiation du **soro** et la cérémonie du **hirde** qui les termine offrent de bons exemples de ce genre. Avec l'islamisation, les rituels ont été délaissés ou assimilés à la nouvelle religion. Dans ce dernier cas, le **gimol** correspondant a perdu sa signification religieuse première pour prendre rang parmi le répertoire profane. On peut citer le **gimol mbangal** ou le **gimol reube**, chantés et récités par les femmes réunies au domicile de la future mariée la veille du mariage.

Le gimol de caractère religieux : il est né avec l'introduction de l'islam. Il ne faudrait cependant pas le confondre avec le chant coranique proprement dit. Celui-ci est d'inspiration peule, bien que calqué sur les poèmes arabes, et il s'adresse généralement à un saint musulman peul. C'est ainsi que le **gimol reube nieiba** invoque Bouhari, un pieux lettré de l'Adamawa.

Le gimol moralisant : ce type de poèmes se base sur des faits vécus pour en tirer une leçon susceptible de guider les hommes dans la conduite de leur vie. Certains mettent en garde contre les femmes de petite vertu, d'autres contre les flatteurs. Il en est aussi qui rappellent des faits historiques vécus pour en tirer une leçon non plus à l'échelle individuelle mais au niveau de toute une collectivité. Ainsi le **gimol mbidu**, le chant de la famine, est inspiré d'une tradition qui relate l'histoire d'un homme contraint de fuir son village à cause d'une disette. Il arrive dans un autre hameau où on lui sert à manger. Pour les remercier de leur hospitalité, l'étranger raconte aux villageois le malheur qui l'a chassé de chez lui. Le poème se divise en trois parties : d'abord un dialogue entre les villageois et le voyageur, les uns interrogeant l'autre sur les circonstances de son voyage ; suit une lamentation du narrateur décrivant les affres de la faim qu'ils ont subies, lui et les siens ; la morale finale est une invocation à Allah le tout-puissant pour qu'il évite aux hommes le retour de pareil malheur, en même temps qu'une exhortation aux villageois leur demandant de préserver leur village d'une pareille calamité en mesurant le contenu de leurs greniers. Le rythme change pour chacune de ces trois parties.

Le gimol épique : il existe dans cette catégorie un genre mineur qui se rapproche du répertoire des griots. L'épopée proprement dite se classe dans le genre sérieux qui suppose de ses auteurs une connaissance approfondie de la tradition historique peule. Parce qu'ils relatent les hauts faits de leur souverain, sa piété, ses connaissances et sagesse, ces poèmes constituent une transition avec certains genres appartenant à la prose, notamment le **habaru** ou chronique historique. Tout autant que cette dernière, le **gimol épique** constitue généralement un véritable document historique dont l'ensemble nous permet de reconstituer des tranches entières de notre passé.

Les plus connues de ces épopées au Nord-Cameroun proviennent en grande partie de Yola, ancienne capitale de l'Adamawa et siège de l'émir. On peut citer, entre maints autres, le **gimol Mohammad Bello Maigari**, le **gimol lamido Yola**, le **gimol modibbo Atigu**, le **gimol lamido Kontcha**, etc.

LA PROSE — Alors qu'ils ne disposent que d'un terme unique pour décrire à la fois le chant et la poésie, les Foulbé connaissent dans

leur prose des genres assez distincts que l'on peut classer sous les rubriques suivantes :

Le **habaru** signifie le renseignement, l'information, la nouvelle, le compte rendu, le récit, l'histoire. Ce terme dérive de l'arabe et la plupart des chroniques littéraires les plus nombreuses dont nous disposons. Quelques exemples : le **habaru Mbororo'en** qui relate l'origine des Mbororo ; le **habaru lamido Lawal** de Boubou Njidda, **Rai**, l'histoire du lamido Lawal et de Boubou Njidda, lamido de Rey ; le **habaru konu Tibati**, le récit de la campagne de Tibati, etc. Les recueils de **habaruji** constituent les archives à partir desquelles sera écrite un jour l'histoire de l'Adamawa.

Le **hala** veut dire le mot, la parole, la conversation, l'affaire, le souci, c'est également la cause, le différend. Alors que le **habaru** a subi davantage l'influence des écrits musulmans, le **hala** est resté plus proche de l'esprit peul. Il relate les coutumes, les opinions et les avis des lettrés dans lesquels on retrouve la coutume peule encore préservée du droit coranique.

Le **getchol** vient du verbe **yetchugo**, dire, raconter, et signifie le récit, la petite histoire. Il s'agit d'un genre de nouvelle très courte dont la trame est souvent psychologique ; d'autres comportent un élément de merveilleux où des êtres surhumains accomplissent des prodiges destinés à faire réfléchir les hommes. Le **getchol** peut donc être valablement considéré comme un drame en miniature, susceptible d'être adapté de nos jours en pièce de théâtre. C'est aussi un genre de roman psychologique où l'auteur sonde les ressorts du cœur et de l'âme humains. Les exemples à citer sont ici : **debbo e gorum e puldebbo**, la femme, son mari et la vieille femme ; **getchol neddo kulowo wuibe**, l'histoire de celui qui craignait les voleurs ; **getchol Samandakere e lamido**, l'histoire de Samandakere et du lamido.

Le **gisa** dérive de l'arabe « gisa », la narration d'une légende. Chez toute l'Afrique ce genre recouvre toutes les légendes d'origine musulmane. A travers ces versions peules des légendes islamiques, on peut dégager le concept que ce peuple se fait de l'islam, de sa morale et de son éthique. On peut citer la légende des deux frères, **gisa mawnirawo e minyom**.

Le **talol** est le conte du type classique qu'on retrouve à travers toute l'Afrique. Mais chez les Foulbé le **talol** est un genre réservé aux enfants et que raconte la vieille femme. Il n'existe ordinairement que sous la forme orale. Rien de particulier ne distingue les contes peules de leurs homologues des autres ethnies. Ils sont tout aussi nombreux, colorés et peut-être la seule différence est le rôle dévolu aux animaux qui en constituent les acteurs.

Le **balndol** correspond au proverbe, à la maxime dont Gaden et Whitting ont recueilli un bon nombre, le premier au Sénégal et le second au Nord-Nigéria. La compréhension de certains de ces proverbes suppose une bonne connaissance des coutumes et des traditions historiques peules auxquelles ils se rapportent. Les plus riches en signification, les plus savoureux, en même temps que les plus difficiles à traduire par suite de nombreux poullicisimes dont ils sont truffés, restent encore à recueillir.

Le **motchore** rassemble les diverses formules magiques qu'on prononce en crachant par terre. Ils semblent constituer les documents écrits les plus anciens et ceux dont la reproduction a été la plus fréquente à cause de leur valeur commerciale. Ceux qui ont cours aujourd'hui encore ont été transmis à travers les générations les plus reculées. Reed en fournit de bons exemples.

Le **jalingol** et le **anditanamwol** sont proches l'un de l'autre sans pour autant se confondre complètement. Le premier représente le genre franchement comique, bons mots, plaisanteries, histoires drôles ou scabreuses parfois. Le second genre recouvre tout un ensemble qui comprend à la fois les devinettes, les charades et les casse-langues. Quoique appartenant à la littérature enfantine, ce groupe permet de saisir certaines associations d'idées et le type d'humour propres à la psychologie peule.

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ABDALLAH ADAM | <i>Erzählungen in Fulfulde</i> (Lehrbücher des Seminars für Orientalische Sprachen, XXX, 1913). Berlin. |
| D. WESTERMANN | |
| F. W. TAYLOR | <i>A first Grammar of the Adamawa Dialect of the Fulani language (Fulfulde)</i> . Oxford, 1921. |
| H. GADEN | <i>Proverbes et maximes peuls et toucouleurs</i> . Paris, 1931. |
| L. N. REED | <i>Notes on some Fulani Tribes and Customs</i> . (Africa, V, 4, 1932). Londres. |
| R. M. EAST | <i>Stories of Old Adamawa</i> . Lagos et Londres, 1940. |
| C. E. J. WHITTING | <i>Hausa and Fulani Proverbs</i> . Lagos, 1940. |
| G. PFEFFER | <i>Prose and Poetry of the Fulbe</i> . (Africa, XII, 3, 1939) Londres. |
| H. LABOURET | <i>La langue des Peuls ou Foulbé</i> . Dakar, 1952. |
| A. DAUZATS | <i>Éléments de langue peule du Nord-Cameroun</i> . Albi, 1954. |

This article is Copyright and Distributed under the following license



**Attribution-NonCommercial-ShareAlike
CC BY-NC-SA**

This license lets others remix, tweak, and build upon your work non-commercially, as long as they credit you and license their new creations under the identical terms.

[View License Deed](#) | [View Legal Code](#)

Cet article est protégé par le droit d'auteur et distribué sous la licence suivante



**Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Partage dans les Mêmes
Conditions CC BY-NC-SA**

Cette licence permet aux autres de remixier, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.

[Voir le Résumé Explicatif](#) | [Voir le Code Juridique](#)

Copyright and Take Down notice

The digitized version of Abbia seeks to honour the original intentions of the paper publication. We continue to publish under the patronage of the Ministry of Arts and Culture: permission for this was given by the minister of Arts and Culture on 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/.. It has not proved possible to track down the surviving authors so we are making the material available under a more restrictive noncommercial CC license. We have setup a takedown policy to accommodate this. More details are available from [here](#).

La version numérisée d'Abbia vise à honorer les intentions originales de la publication sur papier. Nous continuons à publier sous le patronage du Ministère des Arts et de la Culture: permission a été donné par le ministre le 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/. Il n'a pas été possible de retrouver les auteurs survivants, c'est pourquoi nous rendons le matériel disponible sous une licence CC non commerciale plus restrictive. Nous avons mis en place une politique de démantèlement pour y faire face. Plus de détails sont disponibles [ici](#).